



Bruxelles, le 20.7.2016
COM(2016) 501 draft

ANNEX 1

ANNEXE

de la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

Une stratégie européenne pour une mobilité à faible taux d'émissions

{SWD(2016) 244 final}

ANNEXE: PLAN D'ACTION POUR UNE MOBILITÉ À FAIBLE TAUX D'ÉMISSIONS¹

<p>Optimiser le système de transport et accroître son efficience</p> <ul style="list-style-type: none">• Mobilité numérique:<ul style="list-style-type: none">○ Plan directeur pour le déploiement de systèmes de transport intelligents coopératifs et interopérables• Redevances équitables et efficaces dans le transport routier:<ul style="list-style-type: none">○ Révision de la directive «Eurovignette» (1999/62/CE)○ Révision de la directive 2004/52/CE sur un service de péage électronique européen (SET) et de la décision de la Commission relative à la définition du service européen de télépéage et à ses aspects techniques (décision 2009/750/CE de la Commission)• Promotion de la multimodalité:<ul style="list-style-type: none">○ Proposition de règlement du PE et du Conseil concernant des mesures de rationalisation visant à accélérer la mise en œuvre des projets d'intérêt commun relatifs au réseau transeuropéen de transport○ Révision du règlement (UE) n° 913/2010 relatif au réseau ferroviaire européen pour un fret compétitif○ Proposition de modification de la directive 92/106/CEE du Conseil relative à l'établissement de règles communes pour certains transports combinés de marchandises entre États membres○ Révision du règlement (CE) n° 1073/2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché international des services de transport par autocars et autobus
<p>Renforcer l'utilisation des énergies de substitution à faible taux d'émissions</p> <ul style="list-style-type: none">• Cadre efficace pour les énergies de substitution à faible taux d'émissions pour les transports:<ul style="list-style-type: none">○ Paquet législatif sur les sources d'énergie renouvelables○ Méthode de comparaison des prix des carburants• Normalisation et interopérabilité en matière d'électromobilité dans le cadre des organisations européennes de normalisation
<p>Transition vers des véhicules à émissions nulles</p> <ul style="list-style-type: none">• Stratégie post-2020 en matière d'efficacité énergétique des voitures et des camionnettes<ul style="list-style-type: none">○ Révision des règlements (CE) n° 443/2009 et (UE) n° 510/2011 fixant les normes de performance en matière d'émissions pour les voitures et les camionnettes○ Réexamen de la directive 1999/94/CE concernant la disponibilité d'informations sur la consommation de carburant et les émissions de dioxyde de carbone à l'intention des consommateurs lors de la commercialisation des voitures particulières neuves• Action concernant les véhicules lourds:<ul style="list-style-type: none">○ Proposition de procédure de certification des émissions de dioxyde de carbone des véhicules lourds (sur la base de l'outil de simulation VECTO)

¹ Les actions mentionnées dans le présent plan d'action seront soumises à une évaluation, une consultation et une analyse d'impact appropriées, conformément aux principes en matière d'amélioration de la réglementation et aux principes de subsidiarité et de proportionnalité en vigueur dans l'UE.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">○ Proposition de système de surveillance et de déclaration pour les véhicules lourds (camions et autobus)○ Proposition d'établissement de normes en matière d'efficacité énergétique des véhicules lourds○ Réexamen de la directive 2009/33/CE relative à la promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie |
|---|

Instruments horizontaux à l'appui de la mobilité à faible taux d'émissions

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">● Stratégie pour une union de l'énergie, y compris l'initiative sur l'organisation du marché de l'électricité qui vise à accroître la participation des consommateurs● Stratégie de l'UE en matière de recherche, d'innovation et de compétitivité pour l'union de l'énergie● Mise en œuvre du marché unique et de la stratégie relative au marché unique numérique, y compris le passage au numérique des entreprises, la libre circulation des données et les initiatives de normalisation● Mise en œuvre de la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe● Maximisation de l'impact des financements et des instruments financiers disponibles● Action menée au niveau mondial dans le secteur des transports internationaux |
|--|